

DELEGATION OFFICIELLE**Championnat du Monde – ILCA 7****Dun Laoghaire, IRLANDE DU 23 AU 30 AOUT 2026**

Encadrement assuré par un Christophe Espagnon.

Licence	Nom	Prénom	Club
1270896A	FLACHON	THOMAS	S R ANTIBES
1282456S	KOWALSKI	ALEXANDRE	BREST BRETAGNE NAUTIQUE
1351293X	KOWALSKI	MARTIN	BREST BRETAGNE NAUTIQUE
1289383H	PEYRE	THEO	LA PELLE-MARSEILLE

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, et/ou sanction disciplinaire (y compris en cas de mesure conservatoire prononcée par le Président de la Fédération Française de Voile), le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif.

Fait à Paris, le 8 juillet 2026



Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National